

Si l'on se reporte aux paroles de notre directeur exécutif, on se rend compte que ce que les municipalités et les provinces consacrent aux travaux entrepris dépasse la contribution du gouvernement canadien. De plus, le caractère de ces travaux est davantage immédiat, à court terme, quand il s'agit de problèmes locaux.

Vous pouvez ajouter à ceci un montant d'argent plus élevé qui est investi par l'entreprise privée, mais le caractère immédiat et à court terme des applications n'y est que plus prononcé.

Le vrai problème de l'urbanisation réside dans l'infrastructure elle-même; dans ce surpeuplement dont ne souffre aucune entreprise privée en matière de recherche; dans cette relation entre la pauvreté et le milieu; dans les transports urbains et ce qu'elle peut faire; dans ce problème de l'étalement de 20 millions de personnes sur plus de 3,000 milles, et dans le fait que la solution n'est habituellement pas à la portée de ces Canadiens.

**Le sénateur Grosart:** Si je peux vous interrompre, je ne vous ai pas demandé quel genre particulier de recherche se fait et qui les subventionne. Je ne veux pas avoir une analyse du problème, ni savoir si cela peut avoir un lien avec la pauvreté ou si c'est même valable. Je ne veux pas du tout de dissertation philosophique pour l'instant. Tout ce que je veux savoir, c'est le montant total d'argent dépensé pour la recherche et le développement. C'est tout. Une évaluation ou même une supposition suffisent.

**M. Armstrong:** Puis-je faire remarquer, monsieur, que les universités du Canada font un rapport annuel du montant et de la provenance de leurs crédits de recherche. Les montants sont si minimes dans ce domaine qu'ils n'en traitent même pas séparément.

L'un de nos rôles consiste à établir des listes de recherches en cours. Nous savons que Bell Canada a versé des octrois considérables à l'Université de Toronto, depuis deux ans, pour des recherches urbaines directes. Ces octrois sont relativement si minimes qu'ils ne figurent pas séparément dans les livres de la Compagnie ou de l'Université. Peut-être que si les crédits de recherche gouvernementaux étaient aussi importants dans ce domaine que dans certains qui relèvent d'autres sciences, les compte rendus seraient plus précis et, entre parenthèses, les contributions plus appréciables.

**Le sénateur Grosart:** J'abandonne cette question. Je demande seulement le montant total. Si quelqu'un veut essayer de le trouver, je peux vous suggérer quelques endroits où

vous trouverez une partie des composants. Vous les trouverez dans les rapports de la Compagnie de téléphone Bell, dans les rapports de RCA Victor, dans les rapports du CN et du CP. Ces derniers s'occupent tous de recherche et de développement dans différents aspects de l'urbanisation.

J'aimerais vous faire savoir que tourner autour d'une question en disant que vous ne trouvez pas la réponse n'est pas la façon propre de répondre à une question. Vous pouvez trouver la réponse. Ceci est un comité scientifique et vous êtes des scientifiques et je vous répète que vous pouvez trouver la réponse.

**Le président:** J'imagine, sénateur Grosart, que cela incombe bien plus au Comité qu'à nos invités de ce soir. Je ne crois pas qu'ils puissent obtenir le genre de réponses que nous obtiendrions.

**Le sénateur Grosart:** Pas ce soir, mais je propose seulement que quiconque venant demander de l'argent au gouvernement puisse fournir quelques chiffres comparatifs pour aider le gouvernement à porter son jugement. Je mets cependant ce sujet de côté.

Le second problème qui me vient à l'esprit est peut-être voulu, mais il doit s'expliquer: tout le mémoire semble concentré sur l'aspect urbain en négligeant un peu l'aspect régional. Les chiffres du paragraphe 6, à la page 3, se rapportent néanmoins à la recherche et au développement régionaux tout autant qu'urbains. Y aurait-il d'autres dépenses relatives à la recherche et au développement régionaux qui ne figureraient pas ici?

**M. Martin:** Avant votre arrivée, monsieur Grosart, j'ai expliqué que le développement régional et l'urbanisation constituaient l'un des principaux secteurs où nous avons décidé d'investir un petit montant d'argent à notre disposition. Nous nous y intéressons donc.

**Le président:** Mais vous vous intéressez avant tout aux affaires urbaines.

**M. Martin:** Aux affaires urbaines et à la répercussion de l'urbanisation sur le développement régional.

**Le sénateur Grosart:** C'est compréhensible étant donné les crédits dont vous disposez et je ne vous blâme pas. Je supposais seulement que cela pouvait s'expliquer.

**M. Armstrong:** Le terme «régional» qui se trouve dans le nom de notre association, se rapporte aux régions à contexte urbain. C'est par exemple la région du grand Montréal en tant que distincte de la région des Maritimes. Lorsque nous voulons découvrir ce que les